

Rapport d'activité 2018



Sommaire

Le mot du président	p.3 à 4	L'équipe administrative :	
Le bureau	p.5	Le secrétariat général	p.27
Les temps forts :	p.6 à 8	L'organigramme	p.28
Le bilan 2018 par commission :		Les bureaux internes :	
<i>Commission du développement économique, de la fiscalité et du budget</i>	p.10 à 11	<i>Le bureau de la présidence et du secrétariat général</i>	p.29 à 30
<i>Commission de la santé et de la protection sociale</i>	p.12 à 13	<i>Le bureau des études</i>	p.31 à 32
<i>Commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche</i>	p.14 à 15	<i>Le bureau de la comptabilité</i>	p.33 à 34
<i>Commission de la culture, de la jeunesse et des sports</i>	p.16 à 17	<i>Le bureau de la documentation</i>	p.35 à 36
<i>Commission de l'environnement de l'aménagement et des infrastructures</i>	p.18 à 19	La cellule communication	p.37
<i>Commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation</i>	p.20 à 21	L'index des travaux 2018	p.38 à 39
<i>Commission des mines, de la métallurgie et des énergies</i>	p.22 à 23		
<i>Commission du tourisme</i>	p.24 à 25		
Le tableau récapitulatif des réunions de commissions	p.26		



Le MOT du président

L'année 2018 a été marquée par une forte activité de notre institution. Un travail soutenu a été observé et ce malgré l'échéance électorale du référendum d'autodétermination.

Sur 12 mois, le CESE a traité pas moins de 41 saisines, autosaisines et 1 rendu de conclusion .

De nombreux textes importants ont été examinés par les représentants de la société civile organisée.

Je citerais notamment ceux sur la TGC, la santé et plus particulièrement la mise en place du plan DO KAMO.

Je salue le travail des conseillers présents dans les commissions ainsi que le personnel administratif qui a été motivé et efficace.

Plus que jamais notre institution demeure un espace de dialogue utile entre les communautés, dans un esprit de cohésion et de sérénité remarquable dans un contexte référendaire.

Des partenariats avec les chambres consulaires, avec la chambre territoriale des comptes et le sénat coutumier ont été mis en place ou reconduits.

L'autosaisine réalisée avec les chambres consulaires, relative à la simplification administrative, a permis de proposer de nombreuses pistes à nos décideurs.

Une promotion de ce texte et des propositions qui l'accompagnent devrait d'ailleurs être effectuée en 2019 auprès des pouvoirs publics et de la population.

L'étude relative à la sécurisation des populations et des infrastructures face à l'érosion du littoral, s'est achevée et sera présentée à nos partenaires de WALLIS et FUTUNA et de la Polynésie française.

J'ai tenu également à mieux faire connaître notre institution auprès des calédoniennes et calédoniens en leur démontrant que ce formidable outil était avant tout le leur, un moyen d'expression et d'information.

Ainsi j'ai pu constater qu'une couverture médiatique s'était peu à peu développée favorisant la visibilité de nos études notamment sur les réseaux sociaux.

Le CESE NC est la quatrième institution de la Nouvelle-Calédonie, véritable acteur et représentant de la société civile organisée calédonienne.

Nous souhaitons être reconnus et respectés en tant que tel et l'institution aura toute sa place dans le futur car elle représente la démocratie du premier mot à l'écoute de l'ensemble de la population.

Cette année sera également marquée par une échéance électorale majeure avec les élections provinciales, le CESE NC dans le cadre de ses missions, participera au débat démocratique de la société civile organisée sur des grands sujets qui forgeront la Nouvelle-Calédonie de demain.

Daniel CORNAILLE

Le bureau

Président
Daniel CORNAILLE



1er VP
Jean-Pierre FLOTAT



2ème VP
Gaston POIROI



3ème VP
Yves GOYETCHE



4ème VP
Richard KALOI



Secrétaire
Rozanna ROY



1er questeur
André ITREMA

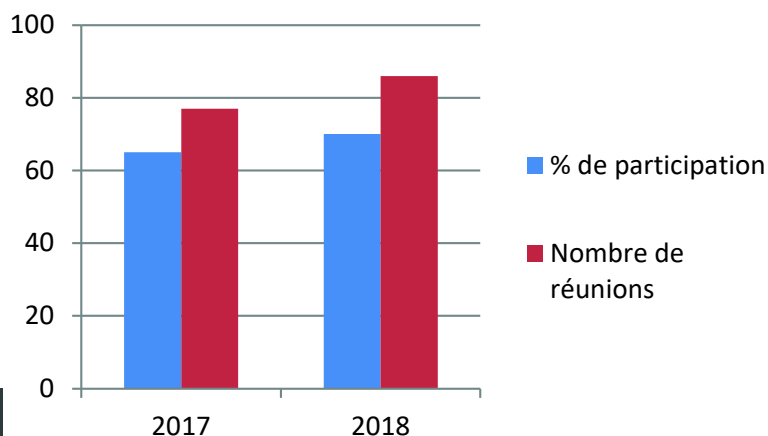


2nd questeur
Jeannette WALEWENE

Données chiffrées :

Nombre de réunions : 86

Nombre de sujets abordés : 44



Rôle

- assister le président dans l'organisation des travaux de l'assemblée,
 - réceptionner les demandes d'avis, décider des autosaisines et affecter aux différentes commissions intérieures, en fonction de leur domaine d'étude, les dossiers à instruire,
 - décider du calendrier des travaux et de la transmission des rapports devant l'assemblée.
- En cas de saisine, il décide de la (ou des) commission(s) concernée(s) par l'étude et fixe le délai de réponse nécessaire. En cas d'autosaisine, il est consulté par les commissions sur proposition formalisée dans un rapport de présentation. Les projets d'avis et de vœux lui sont soumis pour approbation avant la transmission en séance plénière.

Les temps forts

**8 au 17
mars**

Mission Paris

Une délégation du CESE-NC composée du président et du 3ème VP, avait pour objectif :

- de participer à l'élection du président de l'assemblée des CESER de France, Laurent DEGROOTE
- de rencontrer le président du CESE national Patrick BERNASCONI ainsi que le nouveau président du CESER Ile de France, monsieur Eric BERGER.



Laurent DEGROOTE



Patrick BERNASCONI



Eric BERGER

**12 au 18
mai**

Mission Bruxelles

Une délégation du CESE-NC composée du président, des 2ème et 4ème VP ainsi que du secrétaire général, avait pour objectifs :

- de rencontrer à Bruxelles notamment, le président du CES européen afin d'échanger sur les enjeux majeurs de ce type d'assemblées (reconnaissance publique des missions et capacités d'impact),
- d'organiser une séance plénière des CESER de France à la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris,
- de rencontrer madame Inès BOUCHAUT-CHOISY présidente du groupe Outre-mer, sur l'avis relatif au tourisme durable et la réforme du CESE et des conséquences pour le groupe.



La délégation reçue au CES européen.



Séance plénière des CESER de France à la Maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris.

1 au 6
sept

Délégation du groupe Outre-mer du CESE national

Le CESE-NC a reçu une délégation, composée de **madame Inès BOUCHAUT-CHOISY** et de **monsieur David LATCHIMY**, respectivement présidente du groupe Outre-mer (délégation Outre-Mer du CESE national) et attaché de groupe. Des rencontres avec les acteurs institutionnels mais aussi de terrain ont eu lieu dans le domaine du tourisme : visites au comité de développement du Wetr à Lifou et visites organisées par Nord Avenir, acteur incontournable entre autres, dans ce domaine.



Déplacement à Lifou.



Exposé du développement notamment touristique par messieurs Laurent LEBRUN et CHATENAY.

5 SEPT

1er DEBAT PUBLIC du CESE-NC

Dans l'auditorium de la CCI-NC, s'est tenu le 1er débat public du CESE-NC avec pour sujet «**promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer**». La délégation a présenté ses travaux, ont également pu s'exprimer, le président du CCSE-WF, Christian VAAMEÏ et des représentants du CESE national, Octave TOGNA et Didier GUENANT-JEAN-SON. Martine LAGNEAU, élue à la province Sud et Jennifer SEAGOE, présidente de la CCI, ont pris part aux discussions.

Ce partenariat avec la CCI a permis de tester grandeur nature ces nouveaux types de RDV de notre institution avec le public.



Mesdames LAGNEAU, BOUCHAUT-CHOISY et SEAGOE

...suite

12 SEPT

Séance plénière décentralisée à Poindimié.

Le CESE-NC a tenu sa séance dédiée entre autres, aux travaux relatifs à la **sécurisation des populations et des infrastructures face à l'érosion du littoral**. Ce fut l'occasion d'échanger avec les acteurs concernés tant administratifs que coutumiers. Des visites ont aussi été programmées sur les sites de PWENANDOU et de Touho afin d'appréhender les dégâts occasionnés et de voir les infrastructures qui ont été faites par la commune.



Rencontre avec les coutumiers dans la maison commune de Koé.



Visite du site de PWENANDOU.



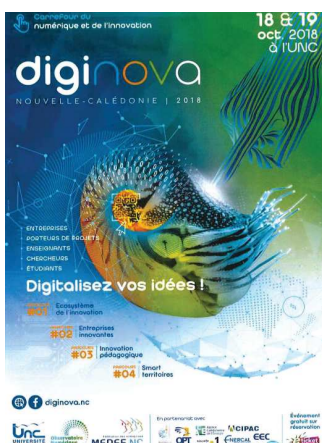
Coutume d'accueil avec les coutumiers.



La séance plénière à la mairie de Poindimié.

19 OCT

DIGINOVA carrefour du numérique et de l'innovation



Le CESE-NC, représenté par madame Françoise KERJOUAN, a participé à cette démarche partenariale (UNC, MEDEF, Observatoire du numérique) et notamment à la table ronde intitulée «simplification administrative» afin de présenter le vœu de notre institution sur ce sujet.

Bilan 2018

par commission



*Les commissions de la femme et des affaires coutumières n'ont pas rendu de travaux en 2018.
La présidente de la commission de la femme a cependant représenté l'institution dans de nombreux événements liés au développement, la promotion et l'évolution du droit des femmes en Nouvelle-Calédonie.*

Commission du développement économique, de la fiscalité et du budget

Composition :

Président	Dominique LEFEIVRE
VP	Françoise KERJOUAN
Rapporteur	Johanito WAMYTAN
Membres	Laurent CHATENAY
	Jean-Pierre FLOTAT
	Claude FRANCOIS
	Yves GOYETCHE
	Chérifa LINOSSIER
	Pierrick MAURY
	Ronald PONIA
	Jean SAUSSAY



En 2018, la commission a travaillé, notamment sur :

- **2 saisines concomittantes en urgence** donnant lieu à 2 avis relatifs entre autres, au seuil de **revente à perte**, au **coût de revient licite** et au **prix d'achat net**. 24 personnes ont été auditionnées au cours de ces réunions. Pas moins de 10 recommandations ont été émises par la commission.

- **1 autosaisine** relative à la **simplification administrative** pour les professionnels dans le secteur du commerce en partenariat avec la CCI, la CMA et la CANC.

Car l'évaluation de l'efficacité de l'administration et des freins qu'elle peut engendrer pour les entreprises n'a jamais été réalisée en Nouvelle-Calédonie.

Le CESE a avant tout, réuni des témoignages d'entreprises, d'organisations patronales, de syndicats, de chambres consulaires et d'administrations, dans un domaine dédié. En amont de ces auditions, le CESE a mené une enquête (sondage en ligne) auprès des commerçants et de leurs représentants, en partenariat avec la CCI-NC.

Mais il a décidé d'étudier plus spécifiquement, à titre d'exemple, le secteur du commerce, qui lui paraît refléter une partie de l'activité du pays dans une économie tertiaire.

A l'aide des recommandations émises dans son vœu, le CESE espère toucher les institutions et les acteurs de la Nouvelle-Calédonie, tout en offrant une base de réflexion documentée et argumentée.

Le bilan 2018 du président Dominique LEFEIVRE

Données chiffrées :

Réunions : 26

Avis rendus : 6

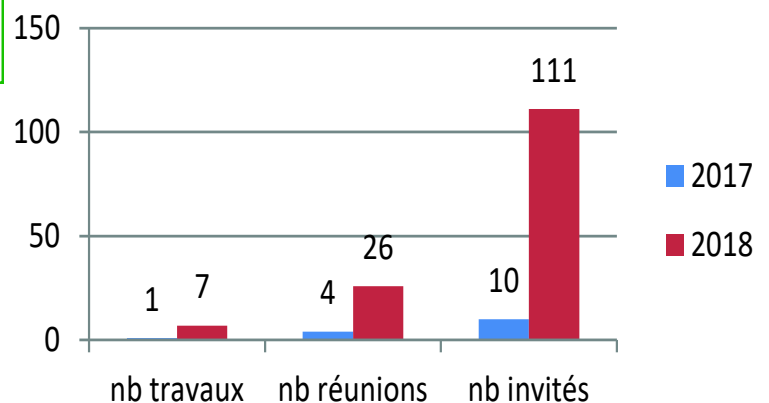
Vœu rendu : 1

Personnes auditionnées: 111

«Je tiens avant tout à remercier les conseillers qui travaillent au sein de la commission du développement économique ainsi que le personnel administratif du CESE qui s'est notamment dévoué à notre sujet d'autosaisine sur la simplification administrative.

A ce sujet, je suis heureux d'annoncer que cette étude sera suivie d'effets, puisqu'un colloque le 21 mars 2019 sera organisé en partenariat avec le gouvernement et la CCI, au centre culturel Tjibaou.

D'ailleurs, le cabinet en charge de ce secteur se sert de nos travaux afin d'engager la démarche.»



**Taux de présence
de la CDEFB
50 %**

Analyse comparative :

En 2017, la CDEFB a été saisie 1 seule fois (code des assurances) contre 6 en 2018, plus 1 autosaisine. Son activité a donc fortement augmenté et l'a placée en 2ème position du classement (ex aequo avec la CCJS), en termes de travaux rendus.

Commission de la santé et de la protection sociale



Composition :

Présidente Catherine PEYRACHE

VP : Jean-Louis LAVAL
Rapporteur Alain GRABIAS

Membres Jean-Marc BURETTE
André FOREST
Jean-Pierre KABAR
Jérôme PAOUMUA
Gaston POIROI
Jean SAUSSAY
Sidonie VAIADIMOIN
Jeannette WALEWENE

Commission la plus saisie!!!!

14 saisines en 1 an

Les moments forts

Si la CSPS a été très saisie en cette année 2018, il est à noter que sont revenus entre autres, les sujets relatifs à :

- la lutte contre l'alcoolisme,
- le plan de santé calédonien «DO KAMO être épanoui»,
- la réglementation des établissements d'accueil **petite enfance** et périscolaire.

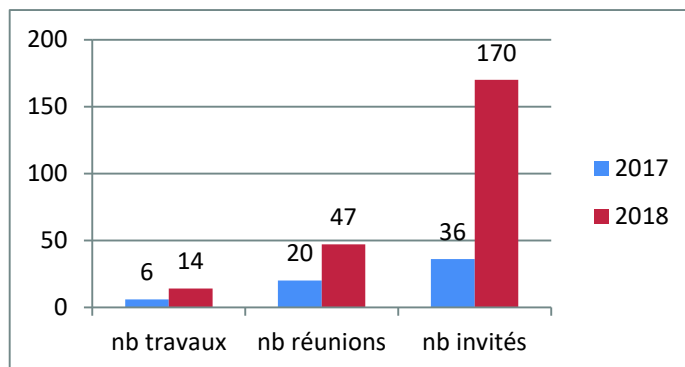
Données chiffrées :

Nombre de réunions : 47

Nombre d'avis rendus : 14

Nombre de vœu rendu : 0

Nombre personnes auditionnées : 170



Taux de présence de la CSPS 63%

Analyse comparative :

En 2017, la CSPS a été saisie 6 fois contre 14 en 2018. Son activité a plus que doublé en 1 an et l'a placée en pool position du classement, en termes de travaux rendus. La santé et la protection sociale ont été pour le gouvernement des thématiques phares.



La présidente Catherine PEYRACHE



Le bilan 2018 du vice-président Jean-Louis LAVAL

«Je remercie les conseillers présents pour leur implication sans faille dans les travaux que nous avons rendus durant cette année 2018, sans oublier la présidente, madame PEYRACHE, qui a quitté le territoire et qui a su mener la commission durant ces quelques mois.

Les sujets étaient complexes, intéressants et conséquents. Le travail en a été d'autant plus ardu dans son analyse et dans sa restitution.

Au sein de la commission les débats ont toujours été courtois et ont permis de trouver des compromis à la satisfaction de tous, dans l'intérêt de notre institution qui doit en ressortir grandie.

J'ai tout particulièrement apprécié la saisine sur le plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance (3 projets de texte) et la réunion d'audition qui s'en est suivie notamment avec le coordonnateur des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance auprès du secrétariat du gouvernement.

J'éprouve toujours un grand plaisir à travailler au sein de cette commission qui m'apporte beaucoup de satisfaction.»

Commission de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et la pêche



Composition :

Présidente	Rozanna ROY
VP	Raymond GUEPY
Rapporteur	Jérôme PAOUMUA
Membres	Martine CORNAILLE Hnadriane HNADRIANE André ITREMA Françoise KERJOUAN Cédric MEAOU Jacques MERMOUD Patrick OLLIVAUD Paulo SAUME

Les moments forts

La CAEFP a été saisie trois fois en 2018, avec :

- une saisine phare relative à la création de l'**agence rurale**,
- une saisine attendue sur les **produits phytopharmaceutiques**,
- une saisine relative à la pêche maritime calédonienne et portant création du **code de la pêche** en Nouvelle-Calédonie.

Données chiffrées :

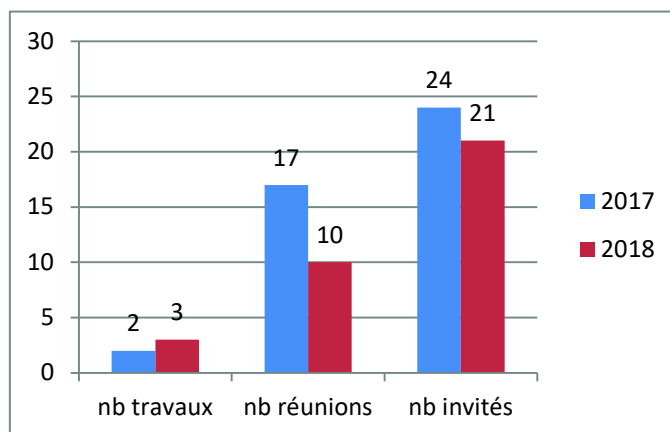
Nombre de réunions : 10

Nombre d'avis rendus : 3

Nombre de voeu rendu : 0

Nombre de personnes auditionnées : 21

**Taux de présence
de la CAEFP
68 %**



Analyse comparative :

En 2017, la CAEFP a été saisie 1 seule fois (baux ruraux sur terres coutumières) plus 1 autosaisine contre 3 saisines en 2018. Son activité a donc augmenté et l'a placé en 4ème position du classement (ex aequo avec la CMME), en termes de travaux rendus.

Le bilan 2018 de la présidente Rozanna ROY



«Je souhaite avant tout saluer la participation des membres de ma commission qui détient le record du taux de présence des commissions du CESE.

Notre saisine phare s'est portée sur la création de l'agence rurale qui a permis la fusion de deux organismes historiques en Nouvelle-Calédonie, l'APICAN et l'ERPA.

Dans cette étude nous avons pris soin d'auditionner tous les acteurs principaux du monde agricole afin d'être au plus juste de l'attente des agriculteurs. A ce titre, la commission a émis pas moins de 21 recommandations.

En 2008, le CESE a organisé la tenue des assises de l'eau (avec un suivi en 2009), véritable précurseur dans ce domaine cela a permis la tenue du forum sur l'eau en 2018, soit 10 ans plus tard. Ce ne sera qu'en 2019, que le gouvernement initie son schéma d'orientation pour une politique de l'eau partagée de la Nouvelle-Calédonie.

Nous pouvons donc nous féliciter de la mise en place de ce schéma dans lequel le rôle de notre institution est clairement reconnu par tous.

«De la montagne au lagon , ça coule de source!»....

Commission de la culture, de la jeunesse et des sports

Composition :

Président	Charles CALI
VP	Jeannette WALEWENE
Rapporteur	Christophe DABIN
Membres	Joseph CAIHE Savélio FELOMAKI Raymond GUEPY Hnadriane HNADRIANE André ITREMA Catherine PEYRACHE Jonas TEIN Sidonie VAIADIMOIN



En 2018, la commission a travaillé sur :

- **3 saisines concomittantes** (en partenariat avec la CEETF) donnant lieu à 3 avis relatifs au plan de sécurité et de prévention de la délinquance et la création de deux conseils dédiés (conseil territorial et conseil restreint).
- **4 saisines** relatives à :
 - la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage en Nouvelle-Calédonie
 - la réglementation des manifestations sportives terrestres,
 - le plan stratégique de la pratique sportive,
 - le plan stratégique concerté en faveur de la jeunesse.

Données chiffrées :

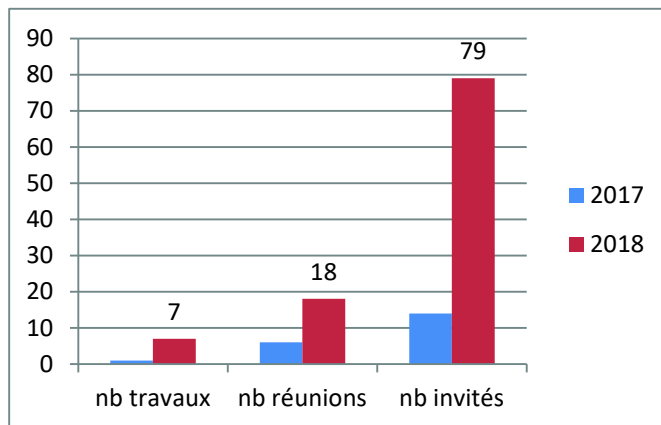
Nombre de réunions : 18

Nombre d'avis rendu : 7

(dont 3 partenariats avec la CEETF)

Nombre de vœu rendu : 0

Nombre de personnes auditionnées : 79



**Taux de présence
de la CCJS
65 %**

Analyse comparative :

En 2017, la CCJS a été saisie 1 seule fois (service civique) contre 7 saisines en 2018. Son activité a donc augmenté et l'a placé en 2ème position du classement (ex aequo avec la CDEFB), en termes de travaux rendus ce qui démontre que le gouvernement a mis la jeunesse et le sport dans ses priorités.



Le bilan 2018 du président Charles CALI

«La commission culture jeunesse et sport a tout particulièrement été sollicitée cette année.

En effet, elle a eu à débattre sur des saisines du gouvernement qui concernaient tout particulièrement la jeunesse et le sport sur les thématiques suivantes :

- *Le plan stratégique concerté pour la jeunesse*
- *Le plan stratégique de la pratique sportive*
- *Le plan territorial de prévention et de lutte contre la délinquance*
- *La réglementation des manifestations sportives terrestres*

Ces thématiques démontrent toute l'importance que le gouvernement attache à la situation de la Jeunesse de notre pays, dont une partie est en grande souffrance .

Les membres de la commission ont toujours été quasi unanimes à relever la grande pertinence des projets de délibération proposés qui résultaient presque systématiquement d'une très large concertation avec les acteurs de terrains concernés par les sujets proposés à notre examen .

Seul le plan stratégique pour le sport, tout particulièrement au travers de sa gouvernance, a fait l'objet de dissonance.

Gageons que pour la dernière année de notre mandature la Culture aura une attention toute particulière.»

Commission de l'environnement, de l'aménagement et des infrastructures



Composition :

Président	Jacques LOQUET
VP Rapporteur	Johanito WAMYTAN Hnadriane HNADRIANE
Membres	Charles CALI Martine CORNAILLE Pierrick MAURY Cédric MEAOU Jacques MERMOUD Jérôme PAOUMUA Gaston POIROI Jonas TEIN

Les moments forts

En 2018, la commission a travaillé notamment, sur :

- 2 **saisines** relatives à la protection de l'environnement des provinces Nord (code de l'environnement) et Iles Loyauté (protection des espaces naturels)
- 1 **saisine** relative à l'interdiction de mise sur le marché de divers produits en matières plastiques
- 1 **saisine** relative à l'efficacité énergétique des équipements, à l'interdiction d'importation d'équipements contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone et l'interdiction d'importation des ampoules à incandescence ou à halogènes
- 1 **vœu** relatif à la sécurisation des populations et des infrastructures face à l'érosion du littoral en Nouvelle-Calédonie.

Données chiffrées :

Nombre de réunions : 25

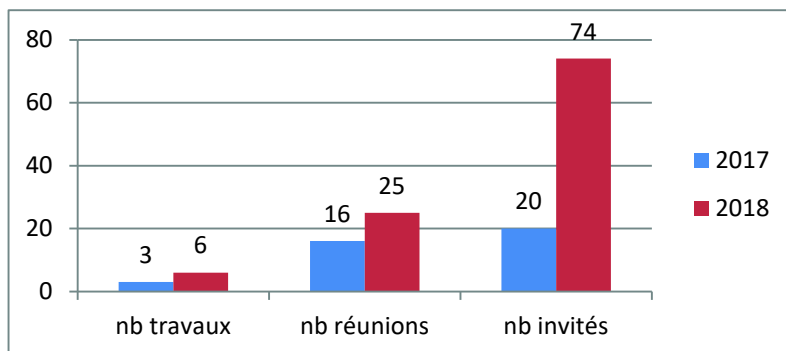
Nombre d'avis rendus : 5

(dont 1 partenariat avec la CMME)

Nombre de vœu rendu : 1

Nombre de personnes auditionnées : 74

Nombre de visite : 1



Analyse comparative :

**Taux de présence
de la CEAI
49 %**

En 2017, la CEAI a été saisie 3 fois contre 5 en 2018 plus 1 autosaisine. Son activité a augmenté et l'a placé en 3ème position du classement (ex aequo avec la CEETF), en termes de travaux rendus ce qui démontre que les collectivités ont mis l'environnement dans leurs priorités.



Le bilan 2018 du président Jacques LOQUET

«La démarche de la commission dans les sujets traités est positive et enrichissante.

Le dossier sur l'érosion du littoral est le mieux construit du territoire car il est LA référence pour les personnes concernées par ces problématiques.

Cependant, l'absentéisme reste un problème au sein de ma commission notamment, lors des auditions où le nombre d'invités est souvent supérieur aux conseillers présents, ce qui donne une mauvaise image pour le CESE.

Le travail de la commission et la participation active des membres qui siègent, démontre un intérêt important. J'insiste sur les bonnes relations existant au sein de la CEAI avec les acteurs auditionnés notamment avec les membres du gouvernement.

J'apprécie particulièrement l'état d'esprit qui règne au CESE.

Je ne pourrais conclure sans louer l'efficacité des chargées d'études, pour leur compétence, leur disponibilité et leur amabilité.»

Commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation

Composition :

Président	Christophe DABIN
VP	Jean-Louis LAVAL
Rapporteur	Catherine PEYRACHE
Membres	André FOREST Claude FRANCOIS Jean-Pierre KABAR Dominique LEFEIVRE Chérifa LINOSSIER Ronald PONIA Jean SAUSSAY Ariel TUTUGORO

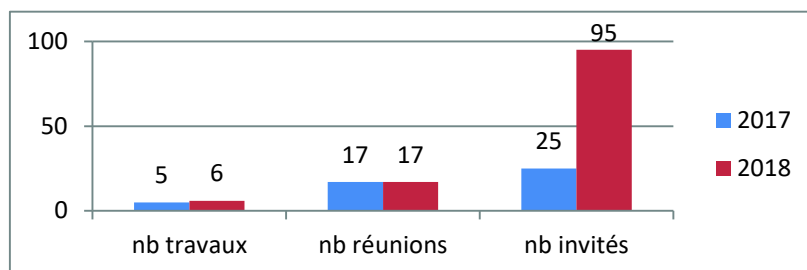


Les moments forts

En 2018, la commission a travaillé sur des saisines relatives à :

- la gouvernance du secteur de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'orientation professionnelle
- la formation professionnelle en alternance
- au soutien, à la promotion et à la protection de l'emploi local
- au plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance avec la création de conseils.

**Taux de présence
de la CEETF
53 %**



Données chiffrées :

Nombre de réunions : 17
Nombre d'avis rendus : 6
(dont 3 partenariats avec la CCJS)
Nombre de vœu rendu : 0
Nombre de personnes auditionnées : 95

Analyse comparative :

En 2017, la CEETF a été saisie 5 fois contre 6 en 2018. Son activité est équivalente et l'a placée en 3ème position du classement (ex aequo avec la CEAI), en termes de travaux rendus ce qui démontre que le gouvernement a mis la formation, l'emploi local dans ses priorités.



Le bilan 2018 du président Christophe DABIN

«La commission de l'enseignement, de l'éducation, du travail et de la formation s'est vue saisir en 2018 de quelques textes importants concernant particulièrement la formation professionnelle.

Tout d'abord nous avons été amenés à étudier le texte sur la refonte de la gouvernance du secteur de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle, refonte obligatoire à la demande de la commission européenne, au regard des aides financières attribuées dans le cadre du FED. Ce texte a malgré tout, mis en évidence un manque de concertation entre tous les partenaires concernés mais aussi une centralisation des décisions par les institutions.

Le deuxième texte étudié a été celui de la refonte de la formation par l'apprentissage qui évolue dans sa forme. En effet, dorénavant, le terme « apprenti » riche d'histoire et de pratique, est remplacé par le terme « alternant ».

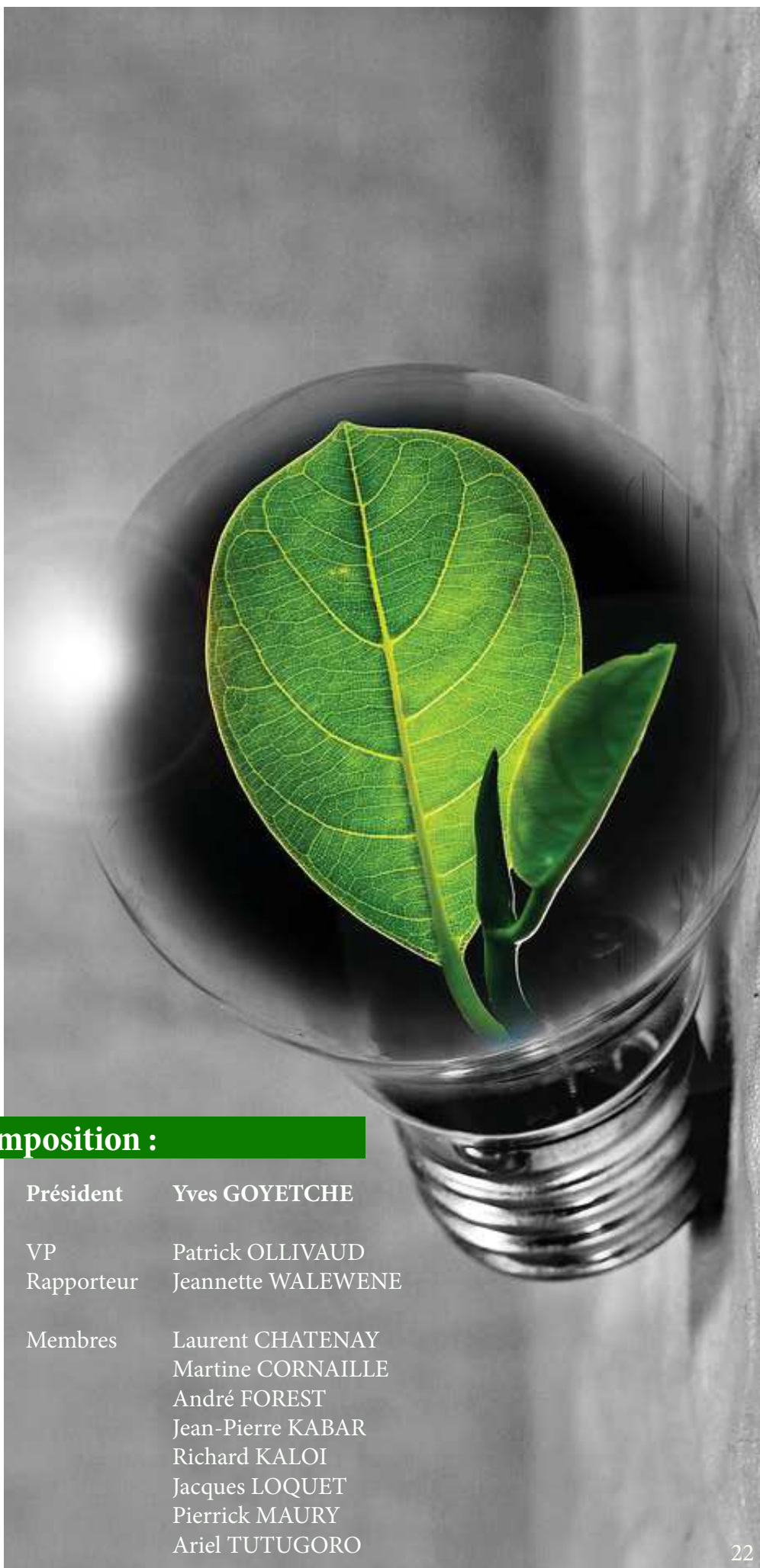
La formation par alternance s'oriente vers de nouvelles dispositions pour lesquelles aujourd'hui le financement n'est pas assuré. Alors même que l'on reconnaît ses avantages et la possibilité qu'elle donne à des jeunes « décrocheurs du milieu scolaire » de se former et de pouvoir avec le diplôme obtenu, se diriger vers le monde du travail.

Ces deux textes ont suscité au sein de notre commission des débats riches et très animés, car ces modifications entraîneront automatiquement des modifications dans la formation professionnelle.»

Commission des mines, de la métallurgie et des énergies

Composition :

Président	Yves GOYETCHE
VP Rapporteur	Patrick OLLIVAUD Jeannette WALEWENE
Membres	Laurent CHATENAY Martine CORNAILLE André FOREST Jean-Pierre KABAR Richard KALOI Jacques LOQUET Pierrick MAURY Ariel TUTUGORO



Les moments forts

En 2018, la commission a travaillé sur des saisines relatives à :

- l'efficacité énergétique des équipements, à l'interdiction d'importation d'équipements contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone et l'interdiction d'importation des ampoules à incandescence et à halogènes
- la structure des prix de l'essence et du gazole
- au soutien, à la promotion des économies d'énergie dans les messages publicitaires en lien direct ou indirect avec l'énergie, ainsi que les factures délivrées par les entreprises du secteur énergétique.

Données chiffrées :

Nombre de réunions : 16
Nombre d'avis rendus : 3
(dont 1 partenariat avec la CEAI)
Nombre de vœu rendu : 1 vœu non finalisé
Nombre de personnes auditionnées : 27

Taux de présence
de la CMME
64 %



Le bilan 2018 du président Yves GOYETCHE

«En 2018, les travaux de la CMME ont porté sur une saisine du gouvernement et sur une autosaisine (non finalisée en 2018).

Lors de sa séance plénière du 12 septembre 2018, décentralisée à Poindimié, le CESE-NC a émis un avis favorable au projet de délibération relatif à la promotion des économies d'énergie dans les messages publicitaires en lien direct ou indirect, avec l'énergie ainsi que dans les factures délivrées par les entreprises du secteur énergétique.

Le 23 juillet 2018, le Bureau du CESE-NC a confié à la CMME le soin de réaliser une autosaisine intitulée " les enjeux des saprolites à basse teneur ".

Cette étude s'inscrit dans un contexte de fortes turbulences que traverse l'industrie calédonienne du nickel actuellement, turbulences liées à l'évolution du marché mondial du nickel qui a connu de profondes transformations au cours des dernières décennies.

C'est afin d'essayer de comprendre cette évolution et de tenter d'en mesurer les conséquences sur le profil structurel de l'industrie du nickel en Nouvelle- Calédonie, que le CESE a décidé de lancer une autosaisine sur la thématique de la valorisation potentielle des saprolites à basse teneur.

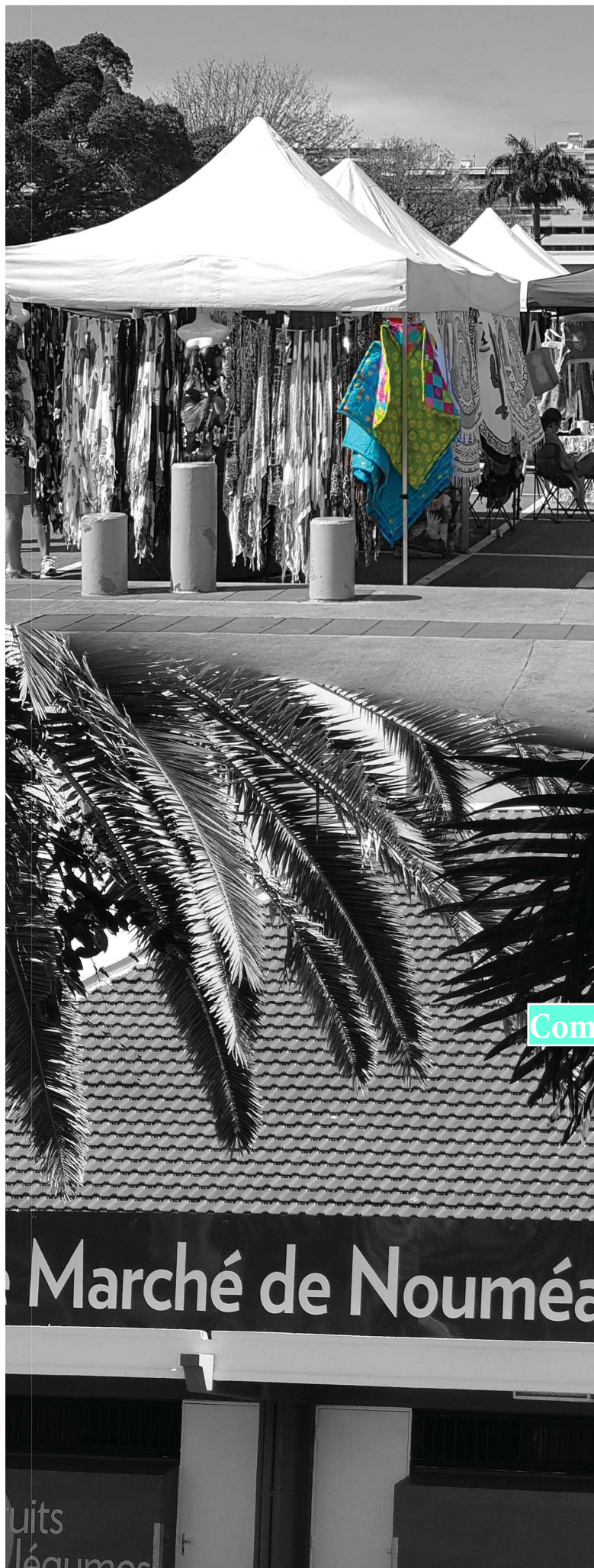
Avec trois usines sur son sol, des procédés de transformation permettant de traiter différents types de minerais, des participations majoritaires dans des projets " offshore " et un volet exportation de minerai, la valorisation potentielle des saprolites à faible teneur constitue-t-elle le chaînon manquant du " mix " de l'industrie calédonienne du nickel ?

Quels seraient les avantages de cette exploitation ?

Quels en seraient les risques ?

Présente- t- elle une opportunité pour le pays ?

Telles sont quelques questions sur lesquelles cette réflexion va tenter d'apporter un éclairage.»



Composition :

Président	Patrick OLLIVAUD
VP	Yves GOYETCHE
Rapporteur	Jeannette WALEWENE
Membres	Joseph CAIHE Charles CALI Laurent CHATENAY Savelio FELOMAKI Claude FRANCOIS Paulo SAUME Jonas TEIN Roméo ZEOULA

Les moments forts

En 2018, la commission a travaillé sur :

- 1 saisine relative à la stratégie de développement touristique des services et des loisirs.

Données chiffrées :

Nombre de réunions : 6

Nombre d'avis rendu : 1

Nombre de vœu rendu : 0

Nombre de personnes auditionnées : 19

Taux de présence
de la CDT
46 %

Le bilan 2018 du président Patrick OLLIVAUD



«Notre institution a reçu en septembre 2018 une délégation du groupe Outre-mer du CESE national qui est venue nous présenter leurs travaux sur la promotion du tourisme durable dans les Outre-mer. Il serait souhaitable que nous nous saisissions dans le prolongement du travail initié. Une autosaisine pourrait être mise en place en 2019/2020.

Aujourd'hui, malgré les assises du tourisme et la volonté du gouvernement et des provinces (compétences partagées) de vouloir mieux assoir l'activité touristique, le constat est amer.

Alors que la région Pacifique se développe bien, la Nouvelle-Calédonie stagne, si l'on se réfère aux derniers indicateurs de fréquentation qui indiquent que cette dernière est toujours au «point mort» en terme de fréquentation touristique.

Alors que faire!!

En concertation avec l'ensemble des décideurs, il serait souhaitable de bâtir une nouvelle approche touristique même si pour cela, des réflexions douloureuses seront nécessaires pour enfin avoir un vrai développement touristique en Nouvelle-Calédonie.

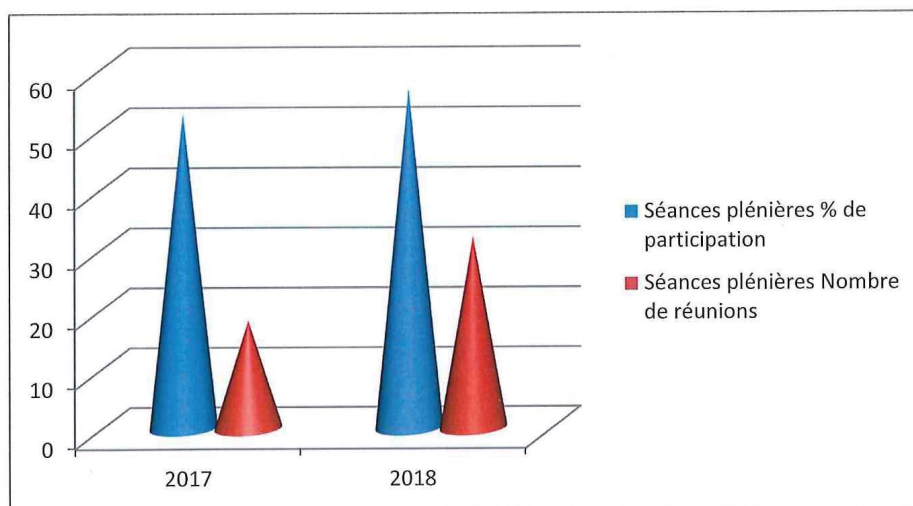
Les vraies bonnes questions à se poser, sont probablement au niveau de l'aérien et au niveau des hébergements à créer.

Faut il aller vers plus des marchés de niches compte tenu de nos contraintes de pays développé ou rester sur du développement de masse étant dès lors en compétition directe avec les pays de la région comme le Vanuatu et Fidji, qui n'ont pas les même niveaux de charges que nous.

En effet, aujourd'hui, toutes les structures sont déficitaires à l'exception du Méridien de l'île des Pins car il est un petit hôtel de niche. Il faut par conséquent se poser les bonnes questions et identifier ce qui ne marche pas pour trouver des solutions innovantes et acceptées de tous.»

Tableau récapitulatif des réunions en 2018

Nombre de réunions du CESE	et taux moyen de participation	du 1er janvier au 31 décembre
Types de réunions	Nombre de réunions	Taux de participation
Séances plénières (SP)	30	51%
SP décentralisées	2	62%
Bureaux	79	69%
Bureaux élargis aux présidents	1	47%
Bureaux élargis aux commissions	6	94%
Com dev eco, fisca et budget	30	50%
Com affaires coutumières	1	55%
Com santé et protection sociale	42	63%
Com agri, élevage, forêt et pêche	11	68%
Com culture, jeunesse et sport	21	65%
Com env, amena et infrastructures	21	49%
Com enseig, educ, trav et format°	18	53%
Com mines, métallurgie et NRJ	21	64%
Com dév touristique	10	46%
Com de la femme	1	55%
Total	294	/



Séances plénières

% de participation et nombre de SP

Année	%	nb SP
2017	52,5%	18
2018	56,5%	32

Il est à noter que l'activité de l'assemblée a considérablement augmenté en termes de nombre des réunions.

Quant au taux de participation il est en légère progression. L'absentéisme des conseillers demeure important et pose régulièrement problème lors des réunions d'audition (moins de conseillers que d'invités).

Le secrétariat général



Monsieur François-Paul BUFNOIR
Secrétaire général



Madame Judith MUSSARD
Secrétaire générale adjointe

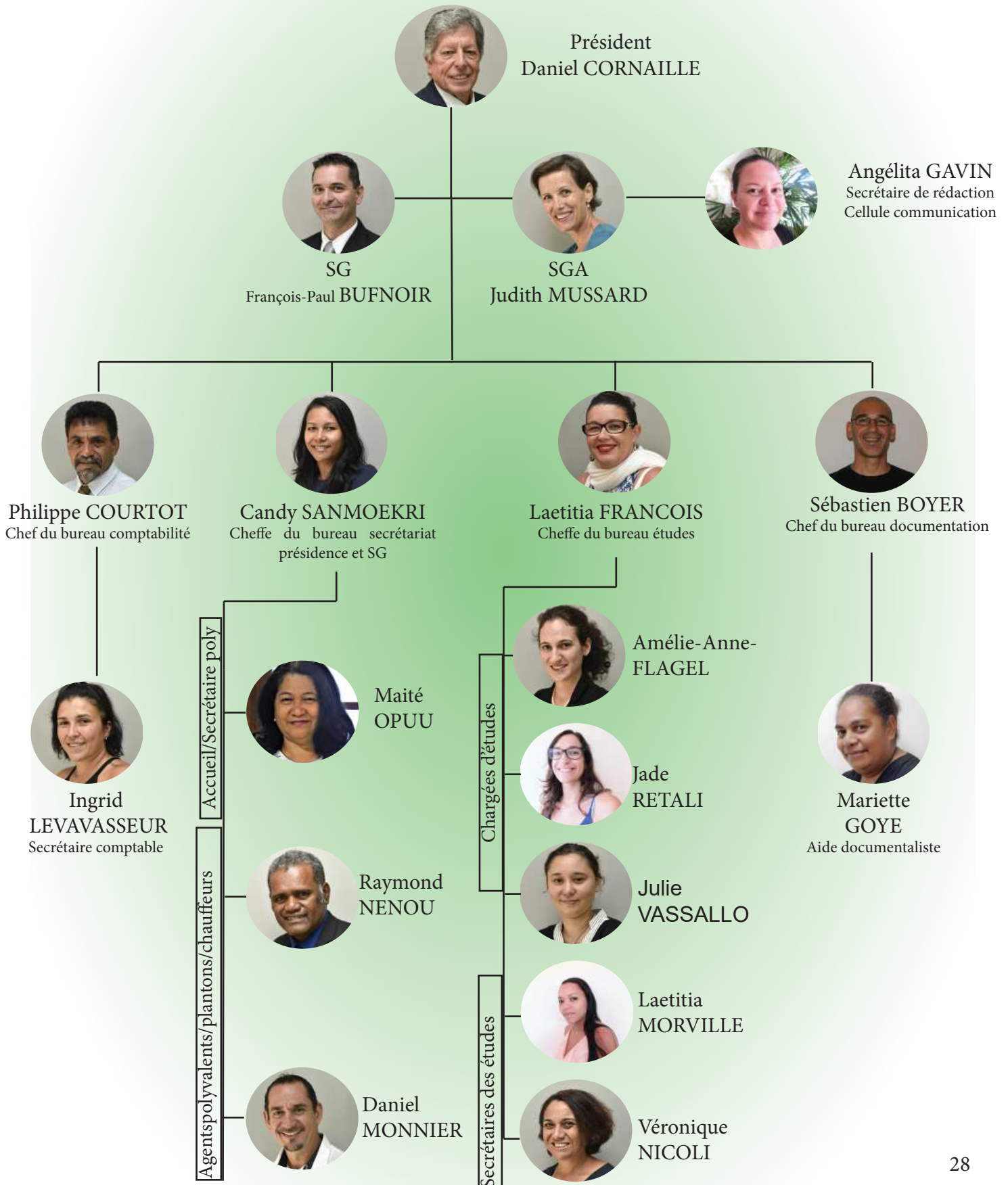
Au sein du CESE se trouve une équipe administrative de 17 agents répartis en 4 bureaux avec à leur tête un chef de bureau dédié.

La direction de ces équipes est assurée par le secrétaire général et son adjointe qui sont chargés notamment de :

- la gestion administrative et financière de l'institution sous l'autorité du président,
- la gestion, la définition des priorités et la planification des actions des bureaux dans le cadre des missions qui sont dévolues au secrétariat général.

Le secrétaire général ou son adjointe assiste avec voix consultative à toutes les réunions de l'assemblée plénière, du bureau et des commissions.

ORGANIGRAMME



Le bureau de la présidence et du secrétariat général

Composition :

Responsable

Candy SANMOEKRI

Agent d'accueil/secrétaire polyvalente

Maité OPUU

Agents polyvalents/Plantons/Chauffeurs

Daniel MONNIER
Raymond NENOU



Le bureau en quelques mots :

Élément essentiel au bon fonctionnement de l'institution, le bureau du secrétariat est composé d'une part, du secrétariat de la présidence et d'autre part, du secrétariat général.

Ce bureau comprend 4 agents, il gère l'accueil téléphonique et physique, le secrétariat, ainsi que la transmission des plis.



Maité OPUU



Daniel MONNIER



Raymond NENOU

Les activités du bureau :

Le secrétariat de la présidence et du secrétariat général a en charge notamment :

- la tenue de l'agenda
- la rédaction de divers courriers et de divers documents
- les convocations et gestions des PV de bureau
- l'accueil
- les représentations extérieures
- l'assistance du secrétaire général et de son adjointe
- la gestion administrative des ressources humaines
- l'organisation des rencontres institutionnelles
- l'organisation des missions des conseillers en dehors de la Nouvelle-Calédonie
- l'organisation des déplacements des conseillers dans l'intérieur et les Iles.

Le secrétariat du président gère :

- la tenue de son agenda,
- la rédaction des courriers,
- les rencontres institutionnelles,
- l'accueil des invités,
- la préparation des dossiers pour les RDV extérieurs.

Le bureau en quelques chiffres :

Le bureau a géré en 2018 :

- 88 réunions internes (commissions, bureaux et séances plénières)
- 2 déplacements dans l'intérieur
- 1 déplacement hors de la Nouvelle-Calédonie (Bruxelles)

Le bureau des études

Composition :

Responsable

Laetitia FRANCOIS

Chargées d'études

Amélie-Anne FLAGEL

Jade RETALI

Julie VASSALLO

Secrétaires des études

Véronique NICOLI

Laetitia MORVILLE



Le bureau en quelques mots :

Les chargés d'études ont notamment en charge :

- la recherche, la collecte et l'organisation du traitement de l'information pour développer des fonctions d'observation et d'anticipation
- la commande et/ou la conduite d'études dans différents champs d'intervention pour aider à la définition des politiques et des orientations stratégiques du CESE-NC (saisines et autosaisines)
- l'organisation, le conseil et l'animation de réunions en lien avec les dossiers traités
- la réalisation et le pilotage des autosaisines
- la rédaction de rapports permettant l'aide à la décision,
- la restitution, la diffusion ainsi que la promotion des résultats des études
- le travail relationnel avec les membres.

Les secrétaires ont en charge :

- la gestion de la planification collective : des agendas, des déplacements et l'organisation des réunions
- la mise en forme et la valorisation des supports écrits
- le traitement ponctuel de dossiers et réunions spécifiques
- la prise en charge des aspects logistiques et des moyens matériels du bureau des études.



Moyenne de 14.5 saisines/chargée d'études/an



L'équipe de chargées d'études : Amélie-Anne FLAGEL, Julie VASSALLO et Jade RETALI.



L'équipe de secrétaires des études : Véronique NICOLI et Laetitia MORVILLE.

Le bureau en quelques chiffres :

Le bureau des études a traité :

- 41 saisines (dont 2 en urgence).
- 2 autosaisines
- 1 rendu de conclusions

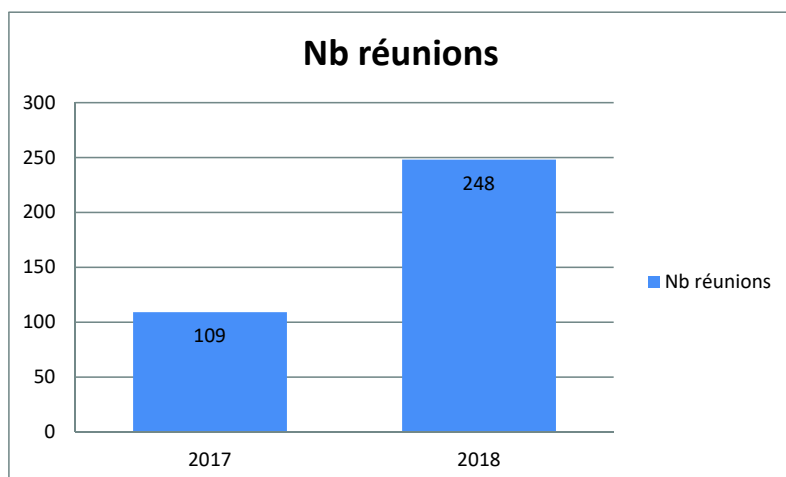
Le bureau des études a organisé :

- 248 réunions de commissions, de bureaux et de séances plénières ont été organisées et suivies.

L'activité de ce bureau a plus que doublé en 1 an avec un allongement considérable de la durée des réunions.

Pour mémoire une réunion nécessite :

1. une concertation avec le président de la commission
2. une réunion de bureau pour le calendrier une convocation des membres de la commission
3. autant de courriers que d'invités voir plus dans le cadre du respect de la hiérarchie administrative,
4. la tenue de la réunion et son enregistrement
5. la rédaction d'un PV
6. la correction
7. la signature
8. l'envoi via kbox
9. l'archivage.



Le bureau de la comptabilité.

Le bureau en quelques mots :

Le bureau de la comptabilité a comme mission principale, la gestion financière de l'institution.

Cette mission consiste, dans un premier temps, à la préparation budgétaire soumise au vote du congrès de la Nouvelle-Calédonie, puis dans un second temps, à son exécution articulée en trois parties:

- le traitement des factures jusqu'au prémandatement,
- la transmission à la DBAF (direction des affaires budgétaires et financières de la Nouvelle-Calédonie) pour contrôle et mandatement,
- l'envoi au trésorier payeur pour paiement.

Le bureau a également en charge :

- la gestion des matériels, consommables et stocks faisant l'objet de marchés passés par la Nouvelle-Calédonie avec divers fournisseurs,
- la gestion du parc automobile (révisions, etc),
- la gestion du bâtiment (climatisation, entretien, etc),
- la bonne tenue de l'évacuation du bâtiment dans le domaine sécurité/incendie.



Composition :

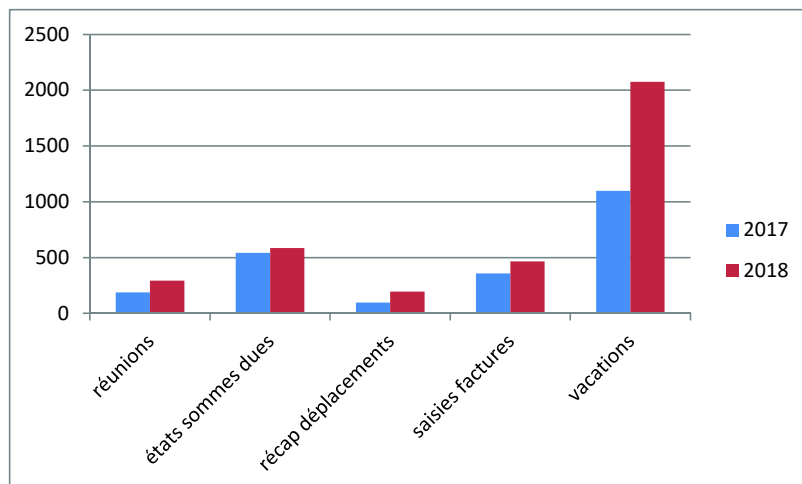
Responsable

Philippe COURTOT

Aide comptable

Ingrid LEVAVASSEUR





Les activités du bureau :

- La préparation du projet de budget au mois de juillet/août N-1 et vote en assemblée plénière,
- La tenue des tableaux statistiques (présences, diverses réunions), comptes administratifs.
- L'exécution budgétaire :
 - paiement des factures relatives au fonctionnement de l'institution,
 - indemnités et frais de déplacements des conseillers à l'occasion des réunions et missions en et hors de Nouvelle-Calédonie,
 - indemnités de vacation.
- L'organisation des déplacements :
 - réunions décentralisées de l'assemblée ou des commissions,
 - préparation des missions à l'extérieur,
 - organisation des rencontres institutionnelles.

Le bureau en quelques chiffres :

Le bureau de la comptabilité a traité :

294 réunions (assemblées plénières, bureaux et commissions), induisant l'établissement de **586** états de sommes dues, **195** récapitulatifs pour les déplacements des conseillers.

466 factures saisies sur SURFI (programme de gestion comptable) jusqu'au stade du pré-mandatement puis transmises à la DBAF pour contrôle et mandatement.

2 075 vacations de conseillers ont été comptabilisées et traitées pour paiement de leurs indemnités par la DRHFPNC.

12 404 justificatifs transmis pour l'ensemble des factures saisies sur SURFI.

Le bureau de la documentation

Composition :

Responsable

Sébastien BOYER

Aide documentaliste

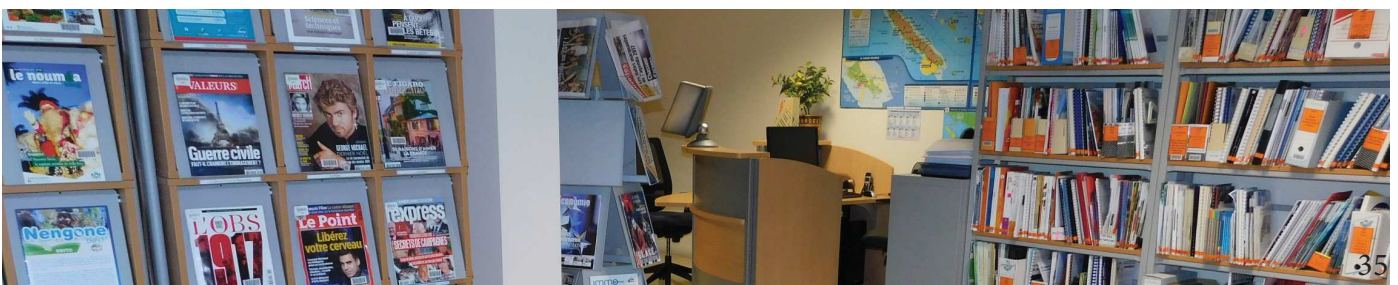
Georges GOPE remplacé par
Mariette GOYE dès le 10/09/2018.



Le bureau en quelques mots :

Situé au deuxième étage de l'immeuble Le Centre et fort de plus de 90 m² de surface, un espace dédié à la documentation mais surtout à l'accueil des conseillers.

Outil performant de travail, le bureau de la documentation renferme un nombre important de documents et références, véritables aides à la rédaction et à la prise de décision.





Rappel : lien vers le catalogue en ligne (OPAC)
[http://http://pmb-ces.gouv.nc/opac_css/index.php?](http://pmb-ces.gouv.nc/opac_css/index.php?)

Les activités du bureau :

- Traitement, conservation et communication de l'information :

il s'agit du traitement de tous les documents (rapports, périodiques, livres ou autres publications institutionnelles...) reçus par le CESE. Cela se matérialise par la création de notices bibliographiques consultables sur le catalogue en ligne, l'archivage des documents ainsi que leur communication par le biais de copie ou de prêt.

- Recherches suite à des demandes spécifiques, faisant l'objet de dossiers documentaires ou sélections bibliographiques.

- Suivi documentaire des sujets en cours dans la documentation traité au quotidien.

- Réalisation du dossier de presse du CESE.

- Panorama de presse sur l'actualité en relais avec le secrétariat de la présidence (sur demande du président).

- Enregistrement, archivages et rédaction de PVS sur demande, des séances plénières.

- Archivages des photos du CESE.

- Archivages des dossiers du bureau des études.

- Gestion et paramétrage du logiciel de bibliothèque.

- Collaboration à la mise à jour du site internet du CESE (par le responsable de la documentation).

- Enregistrement des séances plénières.

Le bureau en quelques chiffres :

- + de 6000 ouvrages répertoriés dans le catalogue en ligne depuis sa création.

Pour 2018, cela représente :

- 46 presses dites locales, 196 presses dites nationales,
- 44 fonds de dossiers réalisés dans le cadre des avis et vœux rédigés en 2018 impliquant des dizaines de références bibliographiques, heures de recherche et veille documentaire.

Pour mémoire :

- l'espace numérique répertorie avec un accès thématique des sites internet et de la documentation numérique,

- la collection complète du fonds « Avis et rapports » du CESE national a été intégrée à la base PMB.



La cellule communication

Site internet : <https://cese.nc>
Page Facebook : CESE de la Nouvelle-Calédonie

Les activités de la cellule :

Qui sommes nous?

La cellule COM a vu le jour suite à la mise en place du plan de communication validé par le bureau et présenté en séance plénière fin 2017.

Composée de deux agents, elle a pour objectif de :

Faire connaître l'institution, son action dans la construction de la Nouvelle-Calédonie, son rôle dans le processus législatif et réglementaire ainsi que ses travaux de prospective sur des thématiques à forte valeur ajoutée.

Sensibiliser sur ce que le CESE représente à savoir la société civile organisée et le rôle de ses membres. L'intérêt pour le citoyen du maintien de cette instance comme garante des problématiques de terrain et seul lieu d'expression pour tout citoyen.

Informier des actions en général, des travaux, des rencontres avec les acteurs dans ses domaines de compétence.



Judith MUSSARD et Angélita GAVIN

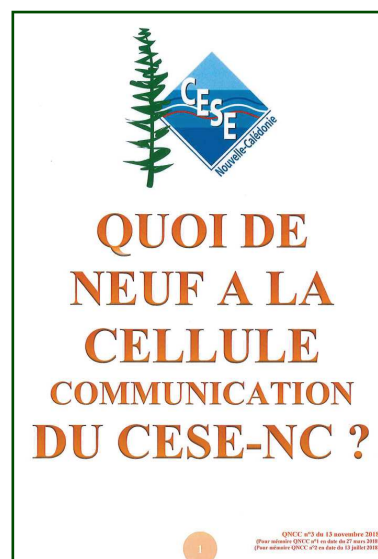
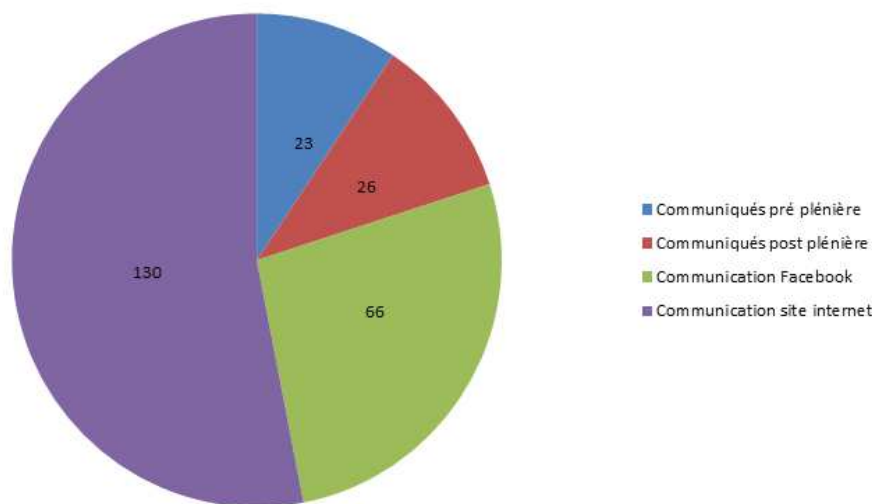
Quels sont les outils dont dispose la cellule?

Les communiqués et dossiers de presse, la lettre info (trimestrielle), le site internet (dont un espace dédié à la presse), les publications au JONC, les plaquettes du CESE, la page Facebook, les spots TV ou radio, les débats publics/conférences, les partenariats avec notamment les chambres consulaires, etc.

Mais sans budget dédié pour 2018, l'équipe de la cellule COM a essayé au mieux de fournir le maximum de photos, d'information en temps et en heure.

La cellule vous tient régulièrement au courant de ce qu'elle fait en termes d'événements, de diverses statistiques au travers de ses QNCC, à savoir 3 depuis sa mise en place.

Ensemble des communications 2018 relatives aux avis et vœux



L'index des travaux 2018

Saisines :

Avis 01/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays relatif à la lutte contre l'alcoolisme.

Avis 02/2018 Saisine du gouvernement sur le projet de délibération modifiant la partie réglementaire du code du commerce applicable en Nouvelle-Calédonie.

Avis 03/2018 Saisine du gouvernement concernant un projet de délibération relatif au plan territorial de sécurité et prévention de la délinquance.

Avis 04/2018 Saisine du gouvernement concernant un projet de délibération relatif à la création du conseil territorial de sécurité et prévention de la délinquance.

Avis 05/2018 Saisine du gouvernement concernant un projet de délibération relatif à la création du conseil restreint de sécurité et prévention de la délinquance.

Avis 06/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération portant création de l'agence rurale.

Avis 07/2018 Saisine du gouvernement sur le projet de délibération portant approbation de la stratégie de développement touristique des services et des loisirs 2025.

Avis 08/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération relatif à la lutte contre l'alcoolisme.

Avis 09/2018 Saisine de l'assemblée de la province Iles Loyauté concernant le projet de délibération relatif au code de l'environnement (réglementations relatives à la protection des espaces naturels et intérêts culturels associés à la protection et la conservation des sites et monuments).

Avis 10/2018 Saisine de l'assemblée de la province Nord concernant le projet de délibération relatif au code de l'environnement.

Avis 11/2018 Saisine du gouvernement concernant un avant-projet de loi du pays relatif à l'efficacité énergétique des équipements, à l'interdiction d'importation d'équipements contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone et l'interdiction d'importation des ampoules à incandescence ou à halogènes.

Avis 12/2018 Saisine en urgence du gouvernement relative à un avant-projet de loi du pays modifiant les dispositions du chapitre II du titre IV du livre IV du code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie, relatives aux définitions de seuil de revente à perte, du coût de revient licite et du prix d'achat net.

Avis 13/2018 Saisine en urgence du gouvernement relative à un avant-projet de loi du pays modifiant les dispositions du code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie, de la loi du pays n° 2016-15 du 30 septembre 2016 et adoptant d'autres dispositions.

Avis 14/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays relatif à la gouvernance du secteur de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'orientation professionnelle, accompagné de son projet de délibération d'application.

Rendu de conclusions Participation du CESE-NC à la consultation citoyenne sur les valeurs calédoniennes partagées.

Avis 15/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays modifiée n°2001-016 du 11 janvier 2002 relatif à la sécurité sociale en NC, accompagné du projet de délibération relatif à l'indexation du complément retraite de solidarité en NC.

Avis 16/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays relatif à la formation professionnelle en alternance et portant modification du code du travail de Nouvelle-Calédonie, accompagné de son projet de délibération d'application.

Avis 17/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays relatif à la modernisation des échanges entre les cotisants et la CAFAT, accompagné de son projet de délibération d'application.

Avis 18/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays portant adaptation du régime d'aides en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes en perte d'autonomie accompagné de son projet de délibération.

Avis 19/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays relatif à la responsabilité et à l'assurance de la construction.

Avis 20/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération relatif à la création d'une carte sénior.

Avis 21/2018 Saisine du gouvernement concernant un projet de délibération cadre relatif à l'application de la délibération n°114 du 24 mars 2016 relative au plan de santé calédonien «Do Kamo, Etre épanoui!» en matière d'organisation, de gouvernance, de pilotage et de régulation du système de protection sociale et de santé.

Avis 22/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération portant approbation du projet de convention entre le gouvernement, l'agence sanitaire et sociale (ASSNC) et la CAFAT et habilitation du président à le signer.

Avis 23/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération portant actualisation des dispositions relatives au soutien, à la promotion et à la protection de l'emploi local et modifiant le code du travail.

Avis 24/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays portant modification de la partie législative du code du commerce applicable en Nouvelle-Calédonie.

Avis 25/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération modifiant la délibération modifiée n°14 du 6 octobre 2004 portant réglementation économique et autres dispositions.

Avis 26/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération portant modification de la délibération modifiée n°173 du 29 mars 2006 relative à la structure des prix de l'essence et du gazole.

Avis 27/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays portant prolongation de l'exonération de cotisations sociales au bénéfice des établissements d'accueil petite enfance et périscolaire.

Avis 28/2018 Saisine du gouvernement concernant la délibération modifiant la délibération modifiée n°202 du 22 août 2006 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage en Nouvelle-Calédonie.

Avis 29/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération relatif à la promotion des économies d'énergie dans les messages publicitaires en lien direct ou indirect avec l'énergie ainsi que dans les factures délivrées par les entreprises du secteur énergétique.

Avis 30/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération portant réglementation des manifestations sportives terrestres.

Avis 31/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération portant application de la délibération n°114 du 24 mars 2016 relative au plan de santé calédonien «Do Kamo, être épanoui» en matière de modèle de santé.

Avis 32/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération modifiant la délibération n°61/CP du 30 mars 2017 instituant le chapitre II du titre V du livre II de la partie réglementaire du code agricole et pastoral de NC (les produits phytopharmaceutiques).

Avis 33/2018 Saisine du gouvernement concernant la proposition de loi du pays relative à l'interdiction de mise sur le marché de divers produits en matières plastiques.

Avis 34/2018 Saisine du gouvernement relative au projet de délibération portant maintien de la modification des taux de cotisation au régime des prestations familiales et au régime unifié d'assurance maladie-maternité RUAMM.

Avis 35/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays relatif à la compensation des pertes de cotisation résultant des dispositifs de soutien à l'emploi.

Avis 36/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération relatif au plan stratégique de la pratique sportive en NC.

Avis 37/2018 Saisine du gouvernement relative à la pêche en Nouvelle-Calédonie.

Avis 38/2018 Saisine du gouvernement selon la procédure d'urgence relative à la régulation des marchés.

Avis 39/2018 Saisine du gouvernement concernant l'avant-projet de loi du pays relatif à la réglementation des établissements d'accueil petite enfance et périscolaire.

Avis 40/2018 Saisine du gouvernement concernant un projet de délibération relatif au plan stratégique concerté en faveur de la jeunesse de la NC.

Avis 41/2018 Saisine du gouvernement concernant le projet de délibération relatif au taux de l'allocation spécifique de chômage partiel.

Autosaisines :

Voeu 01/2018 Autosaisine relative à la sécurisation des populations et des infrastructures face à l'érosion du littoral.

Voeu 02/2018 Autosaisine relative à la simplification administrative pour les professionnels.

Soit 41 AVIS, 1 rendu de conclusion et 2 Voeux.

Site internet

<https://cese.nc>

Page Facebook :

CESE de la NOuvelle-Calédonie

